



Négociations du secteur public

ON MÉRITE MIEUX



INFO-NÉGO

23 MARS 2026

Application de la clause d'indexation à l'IPC – Conventions collectives 2023-2028

Lors de la dernière ronde de négociation pour le renouvellement de la convention collective, le Front commun, au sein duquel la FTQ négociait, a obtenu l'ajout d'une **véritable clause d'indexation à l'IPC**. Cette clause vise à protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs pour les années 2026, 2027 et 2028.

L'année 2026 sera la **première année d'application potentielle** de ce nouveau mécanisme.

Ce que la convention prévoit pour 2026

Au 31 mars 2026, chaque taux et chaque échelle de salaire en vigueur le 30 mars 2026 est majoré de la variation en pourcentage entre la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation au Québec en 2025-2026 et la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation au Québec en 2024-2025, laquelle variation est diminuée de 2,60 points de pourcentage. La majoration ne peut être supérieure à 1,00%

Publication de l'IPC et rétroactivité

- La **moyenne annuelle de l'IPC 2025-2026** sera publiée le **20 avril**.

Si la clause entraîne un ajustement salarial, celui-ci sera :

- **Rétroactif au 31 mars 2026**
- Versé dans un délai maximal de **180 jours** suivant la publication (donc à partir du 20 avril)

Comment s'applique le mécanisme

Le 20 avril 2026, Statistique Canada publiera l'IPC pour le mois de mars 2026, ce qui permettra aux parties négociantes de calculer la moyenne mobile de l'IPC sur douze mois, d'avril 2025 à mars 2026, et de mesurer sa croissance par rapport à celle d'avril 2024 à mars 2025, afin de déterminer si l'inflation ainsi obtenue permet d'augmenter les salaires d'au minimum 0,05% et d'au maximum de 1,00%, le 31 mars 2026.

Par exemple :

Si l'inflation est de 2,7%, cela donnera 0,1% d'augmentation salariale le 31 mars 2026. Chaque taux et échelle de traitement seront majorés de ce pourcentage.

Cette majoration du salaire devra être octroyée au plus tard 180 jours après le 20 avril 2026.

Demeurez à l'affût

Dès le 20 avril prochain, le résultat vous sera communiqué.